

# Chemin de Vérité

Jésus dit : Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. Jean 14.6

Vol. 3, No. 1

publié par des Églises du Christ

## L'AUTONOMIE DES ÉGLISES

Les Églises du Christ cherchent de toute leur force à retrouver le christianisme des débuts. Elles désirent se libérer des traditions des hommes et des divisions afin de vivre leur foi dans la simplicité et la pureté, prenant pour seul guide les Saintes Écritures.

Un principe essentiel dans cet effort de restaurer l'Église telle qu'elle était aux temps des apôtres a toujours été le respect de l'autonomie des assemblées locales. Ce principe fut reconnu très tôt dans les efforts de restauration aux États-Unis. Le conseil régional qui gouvernait une dénomination dans l'état du Kentucky (USA), reconnaissant que sa propre existence était contraire aux principes bibliques, a même rédigé en 1804 son « Testament », un document par lequel le conseil s'est dissous lui-même (*The Last Will and Testament of the Springfield Presbytery*). Ses membres voyaient que le conseil était en lui-même un obstacle au but de retrouver le christianisme des débuts. Les Églises qui avaient été gouvernées par ce conseil devinrent indépendantes, liées seulement par l'amour fraternel, la foi, et le même désir de suivre la Bible seule.

Plus tard, quelques-unes de ces mêmes Églises ont compromis le principe de l'autonomie par la création d'une organisation, appelée « Société Missionnaire », pour diriger l'œuvre missionnaire de toutes les Églises. Les assemblées affiliées à cette organisation perdirent de plus en plus leur indépendance sur d'autres plans aussi et finirent par se retrouver avec les mêmes structures, pratiques, et croyances que les dénominations qu'elles avaient abandonnées. Cela démontre clairement, en effet, qu'il ne faut pas cesser d'enseigner un principe biblique en supposant qu'il est accepté de tous. L'Écriture nous avertit : « *Que celui qui croit être debout prenne garde de tomber* » (1 Corinthiens 10.12).

Dans cette étude nous voulons examiner la question de l'autonomie des assemblées pour mieux comprendre les raisons et mieux apprécier l'importance du principe.

### I. Définition de l'autonomie

Que signifie l'autonomie des Églises? L'expression se réfère surtout au droit de chaque Église locale de s'autogouverner. Une assemblée autonome est une unité qui se gouverne elle-même. Elle n'est assujettie ni à une « Église mère » ni à un conseil régional, national ou mondial, ni à une assemblée générale composée de délégués de toutes les Églises locales. Elle gère ses propres finances, choisit ses propres conducteurs et fixe son propre programme de travail. De même, elle n'a aucun droit sur d'autres assemblées locales se trouvant ailleurs.

Des assemblées autonomes ont des relations fraternelles entre elles et peuvent s'entraider et coopérer ensemble pour avancer la cause du Christ tant que leur indépendance est respectée.

Il ne s'agit pas bien sûr d'être autonome ou indépendant de l'autorité du Christ, mais par rapport à d'autres assemblées ou organisations.

### II. Pourquoi les assemblées locales doivent-elles être autonomes?

#### A. L'autonomie est biblique.

#### 1. L'autonomie vue par l'autorité limitée des anciens

Les Églises, comment étaient-elles gouvernées? Au niveau des Églises locales, on constate l'autorité d'un groupe d'hommes appelés anciens, évêques ou pasteurs. Actes 14.23 nous dit que Paul et Barnabas « firent

*nommer des anciens dans chaque Église*». L'Église à Philippiques avait ses évêques et ses diacres (serviteurs) (Philippiens 1.1). Paul détailla pour Tite les qualifications requises pour être ancien, afin qu'il «*établis des anciens dans chaque ville, s'il s'y trouve quelque homme irréprochable*» (Tite 1.5,6). En Actes 20.17,28 nous lisons que «*de Milet Paul envoya chercher à Éphèse les anciens de l'Église*». Quand ils furent arrivés, il leur dit : «*Prenez garde à vous-mêmes et à tout le troupeau sur lequel [selon la version Colombe, "au sein duquel"] le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour paître l'Église du Seigneur, qu'il s'est acquise par son propre sang.*» Ces hommes exerçaient leur ministère d'évêque au sein d'un troupeau, c'est-à-dire d'une seule Église locale, celle d'Éphèse.

En 1 Pierre 5.1-4, nous voyons deux niveaux d'autorité. Il adresse des exhortations aux anciens qui doivent paître le troupeau de Dieu, ce qui laisse entendre qu'ils étaient des pasteurs, ou bergers. Il leur promet une récompense quand le souverain pasteur apparaîtrait. Le souverain pasteur est, bien sûr, Jésus, celui qui est établi sur l'Église entière. Les pasteurs qui travaillent sous son autorité sont les anciens qui servent dans les Églises locales. Plusieurs choses dans ce passage indiquent que la surveillance d'un ancien est limitée à sa seule Église locale :

«*Faites paître le troupeau de Dieu qui est sous votre garde*» (selon la Colombe, «qui est avec vous») : Un berger ne peut prendre soin que du troupeau avec lequel il est.

«*Ceux qui vous sont échus en partage*» : L'autorité d'un ancien ne s'étendait pas sur tous les chrétiens, mais seulement sur ceux qui lui étaient échus en partage, c'est-à-dire son Église locale.

«*Étant les modèles du troupeau*» : Par ses anciens, une Église avait ceux qui lui servaient d'exemples au milieu d'elle, là où leur vie quotidienne pouvait être constamment observée. Un évêque ne peut pas être un

exemple direct et efficace pour une Église où il n'est pas en contact constant avec les membres.

Établir un homme comme pasteur ou évêque ayant la surveillance de toutes les Églises locales dans un secteur donné serait violer le modèle donné dans le Nouveau Testament et tordre le sens des mots bibliques. Celui que la Bible charge de surveiller l'Église ne peut exercer sa fonction que dans l'Église locale où il est lui-même membre.

## **2. L'autonomie vue par l'existence de seulement deux niveaux d'organisation dans l'Église**

Quand on considère l'organisation de l'Église du Seigneur, on s'aperçoit que le mot Église est employé principalement dans deux sens. Selon le premier sens, l'Église est unique. Jésus dit : «*Sur ce roc je bâtirai mon Église*» (Matthieu 16.18). Dieu a tout mis sous les pieds de Jésus et «*l'a donné pour chef suprême à l'Église, qui est son corps*» (Éphésiens 1.22,23). Or, «*il y a un seul corps*» (Éphésiens 4.4). Cette unique Église est composée de tous les chrétiens. «*Le Seigneur ajoutait chaque jour à l'Église ceux qui étaient sauvés*» (Actes 2.47).

Au premier siècle, ces chrétiens ou sauvés étaient regroupés en Églises, désignées, non par leurs croyances distinctives, mais par le nom de leur localité ou même de leur lieu de réunion. Là nous trouvons le deuxième sens du mot Église, celui d'une assemblée locale. Voyons des exemples : «*Il y avait dans l'Église d'Antioche des prophètes et des docteurs...*» (Actes 13.1). «*Il parcourut la Syrie et la Cilicie fortifiant les Églises*» (Actes 15.41). «*Toutes les Églises de Christ vous saluent*» (Romains 16.16). «*Paul, [...] à l'Église de Dieu qui est à Corinthe*» (1 Corinthiens 1.1,2). «*Timothée [...] vous rappellera [...] quelle est la manière dont j'enseigne partout dans toutes les Églises*» (1 Corinthiens 4.17). «*Agissez, vous aussi, comme je l'ai ordonné aux Églises de la Galatie*» (1 Corinthiens 16.1). «*Les Églises d'Asie vous saluent. Aquilas et Priscille, avec l'Église qui est dans leur maison, vous saluent beaucoup dans le Seigneur*» (1 Corinthiens 16.19). «*Paul, [...] à Philémon, [...] et à l'Église qui est dans ta maison*» (Philémon 1,2). Le mot «Église» est parfois employé pour désigner une réunion de l'Église d'une localité : «*Dans l'Église j'aime mieux dire cinq paroles avec mon intelligence, afin d'instruire aussi les autres*» (1 Corinthiens 14.19).

Édition bimestrielle  
CHEMIN DE VÉRITÉ, éditeur Barry Baggott  
s/c Crieve Hall Church of Christ  
4806 Trousdale Drive  
Nashville, TN 37220 USA  
Abonnements gratuits; anciens numéros disponibles à  
[www.chemindevérité.com](http://www.chemindevérité.com)

Ces Églises locales sont les seules unités d'organisation mentionnées dans le Nouveau Testament.

Nous avons déjà vu que Jésus «*est la tête du corps de l'Église*» (Colossiens 1.18) et «*chef suprême à l'Église*» (Éphésiens 1.22). Il est d'ailleurs le seul chef de l'Église connu par la Bible. On peut dire, donc, que le seul siège de l'Église, c'est le ciel, là où se trouve ce chef. Jésus règne sur son Église à travers sa Parole, transmise par des hommes inspirés. Les apôtres ne parlaient pas de leur propre chef. Paul dit aux Corinthiens : «*Si quelqu'un croit être prophète ou spirituel, qu'il reconnaisse que ce que je vous écris est un commandement du Seigneur*» (1 Corinthiens 14.37). Aux Galates il écrit : «*Je vous déclare, frères, que l'Évangile qui a été annoncé par moi n'est pas de l'homme ; car je ne l'ai reçu ni appris d'un homme, mais par une révélation de Jésus-Christ*» (Galates 1.11,12).

Nous voyons donc deux niveaux d'organisation dans l'Église : l'Église entière, sur laquelle préside le souverain pasteur (Jésus), et les Églises de chaque localité au sein desquelles travaillent les autres pasteurs (les anciens). La Bible ne parle pas d'autre unité d'organisation.

Créer un autre niveau serait aller au-delà de ce qui est écrit, faire ce qui n'est pas autorisé (1 Corinthiens 4.6; 2 Jean 9-11). Ce serait commettre un péché au même titre que le fait d'incorporer dans l'adoration de Dieu des actes que le Nouveau Testament ne recommande pas, tels que les instruments de musique, les bougies, la danse, les statues, etc.

### **3. L'autonomie vue par la responsabilité des Églises locales de maintenir la pureté de doctrine et de vie**

En Apocalypse chapitres 2 et 3, Jésus passe en revue les cas des sept Églises de l'Asie auxquelles s'adresse la lettre. Il devient évident par la lecture que chaque assemblée est tenue responsable pour son comportement et pour ce qu'elle permet d'être enseigné en son sein. Par exemple, le Seigneur félicite l'Église d'Éphèse d'avoir éprouvé ceux qui se disent apôtres et qui ne le sont pas et de les avoir trouvés menteurs (Apoc. 2.2). Il reproche l'Église de Pergame ainsi : «*Mais, j'ai quelque chose contre toi, c'est que tu as là des gens attachés à la doctrine de Balaam*» (Apoc. 2.14). Elle est donc appelée à se repentir (Apoc. 2.16). À l'Église de Thyatire, il dit : «*Ce que j'ai contre toi, c'est que tu laisses*

*la femme Jézabel [...] enseigner et séduire mes serviteurs*» (Apoc. 2.20). Par contre, à l'Église de Philadelphie, il dit : «*Tu as gardé la parole de la persévérance en moi*» (Apoc. 3.10).

De même, Paul accuse les Églises de la Galatie de s'être détournées pour passer à un autre évangile (Gal. 1.6) et félicite l'Église de Thessalonique d'être devenue un modèle pour tous (1 Thessaloniens 1.7). Chaque Église était indépendamment responsable de maintenir son propre respect de la Parole de Dieu. Une assemblée qui est sous les ordres d'une hiérarchie quelconque n'est plus responsable tant qu'elle se soumet à ses supérieurs hiérarchiques. Le fait que les Églises locales étaient considérées dans le Nouveau Testament comme étant responsables confirme donc le fait qu'elles étaient autonomes.

Si la Bible enseigne donc que les Églises locales sont autonomes et que Dieu n'a pas pourvu d'autre forme d'organisation pour l'Église, cela doit nous suffire. S'éloigner du modèle biblique pour l'organisation de l'Église serait être infidèle envers la Parole de Dieu.

## **B. L'autonomie est efficace.**

L'autonomie des Églises n'est pas seulement biblique, elle est efficace. Jésus dit : «*Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création*» (Marc 16.15). Trente-quatre ans plus tard, l'apôtre Paul dit en Colossiens 1.23 que l'Évangile avait été prêché à toute créature sous le ciel. Ce succès extraordinaire fut atteint sans autre organisation que celle des Églises locales. Pourquoi n'arrivons-nous pas à faire la même chose de nos jours? Le problème n'est pas un manque de structures d'organisation, mais le fait que nous négligeons de nous servir pleinement de l'organisation que le Seigneur a pourvue.

Le travail d'évangélisation fut entrepris et financé sans la création de «missions», de «sociétés missionnaires», ou d'autres institutions. Quand Paul évangélisait à Corinthe, par exemple, il recevait de la part d'autres Églises un salaire (2 Corinthiens 11.8). Quand il était à Thessalonique, il recevait de l'aide de l'Église à Philippi (Philippiens 4.16). Ce soutien venait de la part des Églises locales et non pas d'une organisation d'origine humaine.

Les œuvres de bienfaisance étaient également entreprises par les Églises locales de manière très simple et directe. Par exemple, en Actes 11.27-30, nous voyons

que l'Église d'Antioche fut mise au courant d'un besoin en Judée. *« Les disciples résolurent d'envoyer, chacun selon ses moyens, un secours aux frères qui habitaient la Judée. Ils le firent parvenir aux anciens par les mains de Barnabas et de Saul. »*

Ce que Dieu veut que son Église fasse, elle peut le faire par le moyen des Églises locales. Ce que des Églises locales ne peuvent pas être capables de faire n'est pas une œuvre que l'Église est chargée de faire, car l'Église du Seigneur n'a pas d'autre organisation que les assemblées.

### **C. L'autonomie est une sécurité contre l'apostasie.**

L'abandon de l'autonomie des Églises représente déjà une apostasie, mais elle facilite l'apostasie sur d'autres plans. Quand toutes les Églises sont indépendantes et qu'une Église locale s'égare par une erreur doctrinale, les autres Églises peuvent rester dans la vérité. Elles ne seront pas forcément contaminées par la fausse doctrine. Par contre, quand les Églises sont soumises à une direction régionale ou nationale et qu'une erreur s'introduit au niveau de la direction, la fausse doctrine s'étend rapidement sur toute l'Église. La hiérarchie est presque toujours dotée de certains moyens pour assurer la conformité des Églises locales, que ce soit des pressions sociales ou des pressions financières.

L'apostasie se produit presque toujours de manière progressive, petit à petit. L'organisation centrale adopte une pratique ou prend une mesure qu'une Église locale n'approuve pas vraiment. Même quand l'affiliation au siège est volontaire, l'assemblée ne veut pas tellement se faire remarquer de manière négative par le fait de protester. Elle se dit que l'action en question n'est pas suffisamment sérieuse pour qu'elle se retire de l'association, et elle finit par s'habituer à la nouvelle pratique. Ensuite vient un autre petit changement de la part du siège ou de l'assemblée générale, et le même processus se répète où l'Église finit par accepter les erreurs malgré elle-même. La création d'une forme d'organisation non biblique permet d'accélérer l'apostasie et de contaminer toutes les Églises du haut en bas. L'autonomie des Églises est un moyen pourvu par Dieu pour limiter la progression de l'erreur.

Les Églises de Christ ne constituent pas une dénomination de plus qui vient s'ajouter à la confusion du monde dit « chrétien ». Elles cherchent à se conformer en

toutes choses à la Parole du Seigneur. Elles prêchent les mêmes conditions de salut que celles prêchées par les hommes inspirés du premier siècle. Elles adorent Dieu en esprit et en vérité en observant tout simplement ce qui est indiqué dans le Nouveau Testament. Elles respectent aussi les choix de Dieu pour l'organisation de l'Église. Dans la mesure où un groupe de croyants s'éloigne du modèle biblique en ce qui concerne l'un ou plusieurs de ces aspects de la vie de l'Église, ce groupe cesse d'être l'Église du Seigneur et se redéfinit comme une création des hommes.

Une revue chrétienne portait auparavant le nom « Découvrons, restaurons ». L'appel était de découvrir par la Bible la nature de l'Église que Jésus a bâtie, et de la restaurer. C'est un défi digne d'être relevé et une œuvre que Dieu bénira.

B.B.

### **QUE DOIS-JE FAIRE POUR ÊTRE SAUVÉ ?**

#### **1. ENTENDRE L'ÉVANGILE**

(Ro. 1.16; 10.11-18; Jn. 8.32; 1 Cor. 15.1,2)

#### **2. CROIRE EN CHRIST**

(Jn. 3.16; 20.31; Actes 10.43; Gal. 3.26; Éph. 2.8; Hébr. 11.6)

#### **3. SE REPENTIR DES PÉCHÉS**

(Luc 13.3; 24.46,47; Actes 3.19; 11.18; 17.30)

#### **4. CONFESSER SA FOI**

(Matt. 10.32,33; Actes 8.36,37; Ro. 10.9,10; 1 Tim. 6.12)

#### **5. ÊTRE IMMÉRGÉ (BAPTISÉ) EN CHRIST POUR LA RÉMISSION DES PÉCHÉS**

(Mc. 16.16; Jn. 3.5; Actes 2.38; 22.16; Ro. 6.4; Gal. 3.27; Col. 2.12; 1 Pi. 3.21)

Pour recevoir ce journal gratuit, envoyez-nous votre nom et votre adresse complète. S'il s'agit d'un groupe précisez le nombre de copies voulues.  
Visitez : [www.chemindeverite.com](http://www.chemindeverite.com)

